

# L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

□ **Mardi 8 octobre – Formation à distance**

## **Les enjeux stratégiques de l'ABS**

L'ABS, une obligation réglementaire

L'ABS, un outil de développement social

L'ABS, un outil de pilotage de l'action sociale

## **La démarche de l'ABS**

Un diagnostic sociodémographique et des analyses thématiques.

Une démarche partagée avec les partenaires

Les différents moyens de réalisation de l'ABS

Les outils d'investigation mobilisables

## **Les résultats de l'ABS**

Une confrontation des besoins de la population à l'offre de services

Des priorités d'action

Présentation et communication de l'ABS

De l'ABS au projet social de territoire

**Les objectifs**

**Piloter l'action sociale**

**Développer une stratégie de pilotage de l'action sociale communale ou intercommunale**

Bulletin d'inscription à retourner à [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

## L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Cochez la case correspondante

Mardi 8 octobre 2024 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

**Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**  
**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Cochez la case correspondante

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants  | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants  | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,<br>Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques  | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Horaires : 9h30-17h

Tél : 06 40 40 91 86

Le lien de connexion à la formation vous sera  
indiqué dans votre convocation